



Un parcours éducatif partiel sur le territoire

Le territoire compte 196 écoles primaires qui irriguent environ 85% des communes du territoire. On constate ces dernières années un **fort développement des regroupements pédagogiques intercommunaux (61 écoles en RPI en 2016)**, qui semble être une particularité du territoire, notamment le long du Val de Vienne (les communes y sont plus petites). Cet état de fait induit des besoins de mobilité supplémentaires mais constitue aussi une source de connaissance des territoires voisins, d'interrelations et de mixité pour les enfants.

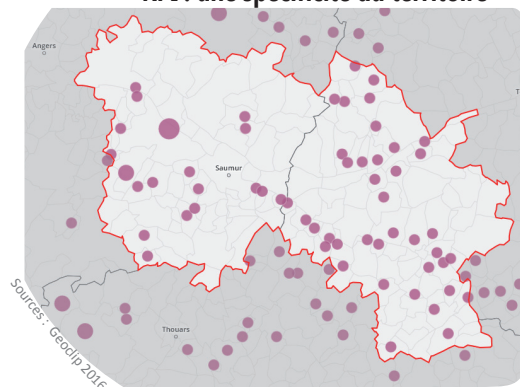
ENJEU

Dans une optique de formation, d'éducation et de citoyenneté, se pose la question de l'accès à une diversité de savoirs, et ce tout au long de la vie. De même, attirer les diplômés et les retenir sur le territoire est un enjeu majeur.



Le territoire étudié recense des structures adaptées pour des publics nécessitant un accompagnement approfondi. Ainsi, deux IME (institut médico-éducatif) à Saumur et Seuilly, 2 SESSAD (Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile) à Chinon et Saumur, ainsi qu'un institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP) à Richelieu accueillent environ 200 enfants et adolescents, issus ou non du territoire. Toutefois, ces organismes connaissent des évolutions liées aux restructurations des associations qui les gèrent. Ainsi, l'établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés du Château de la Tremblaye à Meigné a fermé ses portes en 2017. En outre, depuis une dizaine d'années, les classes ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) et le développement de systèmes d'accompagnement d'élèves en situation de handicap permettent une mixité des classes favorable tant sur le plan éducatif que culturel ●

RPI : une spécificité du territoire



UNE PRESENCE IMPORTANTE D'ETABLISSEMENTS PRIVES EN MAINE-ET-LOIRE



Les variations du nombre d'élèves dans les communes du territoire ainsi que les plans successifs de maîtrise des coûts de l'Education Nationale donnent lieu chaque année à un recalcul du nombre de classes par établissement. Ainsi, pour la rentrée 2018, le territoire étudié a perdu 4 classes, principalement dans les communes rurales (9 ont fermé, 5 ont été ouvertes). En outre, des fermetures ou fusions d'établissements (notamment entre les collèges Delessert et Yolande d'Anjou à Saumur) ont été évoquées.

La particularité du territoire étudié s'exprime par la **présence importante de structures privées** côté 49, et ce, à tous les niveaux de formation. Un quart des écoles élémentaires et maternelles, un tiers des collèges et 1 lycée (sur 9) y sont **privés**. Toutefois, le Saumurois apparaît nettement en-dessous du reste du Maine-et-Loire sur ce plan, où près de 50% des élèves tous niveaux confondus sont scolarisés dans le privé. Cette situation peut contribuer à un effet-ciseaux, de réussite entre deux parties de la population, au détriment de ceux ne pouvant pas y accéder. Les résultats 2018 au brevet des collèges à Saumur sont parlants. Pour le privé, environ 97% de réussite et 75% de mentions ; pour le public, environ 75% de diplômés et 55% de mentions. Toutefois, la sélection des élèves dans les premières structures renforce les différences, en concentrant les élèves les plus en difficulté dans les mêmes établissements et formations publics.

Le décrochage scolaire, un phénomène sérieux sur le territoire

Une étude sur les risques scolaires et sociaux révèle que les cantons du territoire, plus que leurs voisins, sont soumis à **des difficultés qui accroissent les risques de décrochage scolaire**

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, 2016. Trois situations sont évoquées :

Saumur : cumul de fragilités économiques, (le niveau de vie médian y est plus de 1000€ inférieur à celui de la région), familiales (la part des familles monoparentales et de celles de plus de 4 enfants est 1 fois et demi supérieure à la moyenne) et culturelles (la part des 15-24 ans non scolarisés, sans aucun diplôme est près de 10 points supérieure à la moyenne).

Chinonais et rive droite de la Loire entre Saumur et Angers : des difficultés dues surtout aux disparités économiques, avec une part d'emplois précaires forte (emplois saisonniers, intérimaires) et des niveaux de vie relativement inférieurs à la moyenne.

Autres territoires (Richelais, Douessin, Langeaisien, etc.) : forte part d'emplois agricoles et industriels et habitants de ces secteurs plus fragiles culturellement, de par leur éloignement de structures culturelles ou une auto-censure.



Face aux difficultés dans certains établissements primaires, est mis en place le dispositif «plus de maîtres que de classes» dans 9 écoles du PNR angevin entre 2015 et 2017. On y constate de meilleurs résultats, basés sur des pratiques pédagogiques auparavant impossibles ●



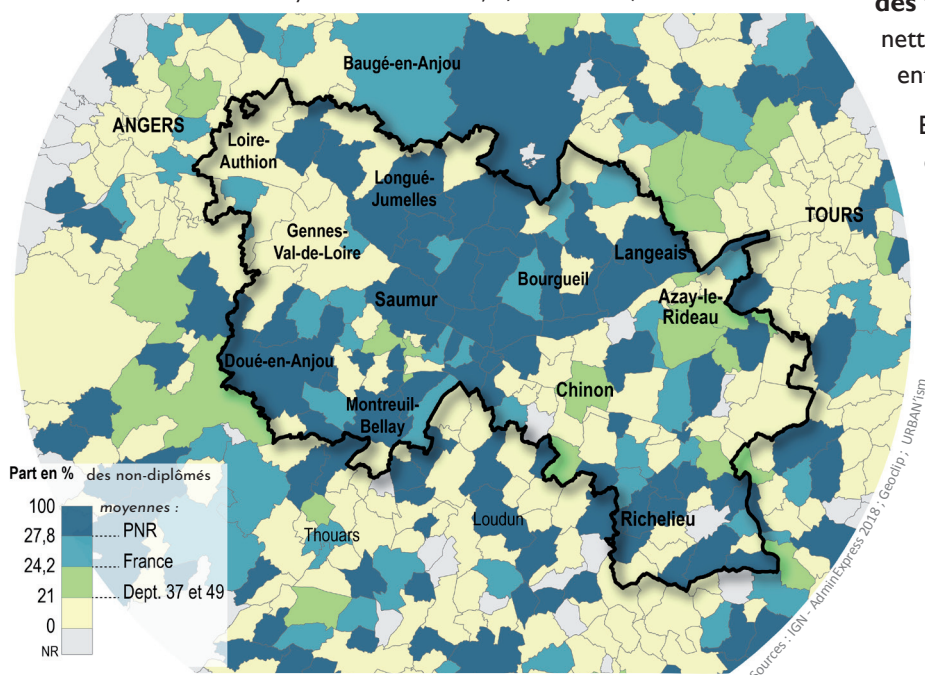
Ecole de Villebernier, bénéficiaire du programme «Plus de maîtres que de classes»

Une population nettement moins diplômée que sur les territoires voisins

L'indice de niveau de diplôme* est près de 10 points inférieur à la moyenne nationale, à 37% contre 46%. Le graphique ci-dessous expose que près de 28% des jeunes de moins de 25 ans sont sortis de l'école sans autre diplôme que le brevet des collèges (contre 21% en moyenne dans les départements d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire). 11 communes (notamment du Douessin)

Part des moins de 25 ans sans diplôme ou juste le brevet des collèges, 2014
moyenne PNR 2014 : 27,8 (29,8 en 2009)

ont une proportion supérieure à 50%. De **fortes inégalités existent sur le territoire, ainsi que des trajectoires divergentes** : le Chinonais a ainsi nettement fait diminuer cette proportion (-7 points entre 2009 et 2014 ^{INSEE}).



En période de **tension du marché du travail** du fait d'une reprise de l'économie, cette situation particulièrement caractéristique du territoire peut à terme contribuer à une perte d'attractivité auprès des entreprises, notamment au bénéfice des territoires voisins.



La Maison de l'Emploi du Chinonais dispense des formations pour les demandeurs d'emploi (devenue Touraine-Ouest-Emploi)

Université, apprentissage et formation continue

Le territoire dispose de quelques antennes universitaires et offres de formation post-bac. À Chinon, le pôle d'excellence sur l'eau avec l'IMACOF (ingénierie des milieux aquatiques et des corridors fluviaux), de Polytech Tours et CETU Elmis de l'Université François Rabelais accueillent des étudiants très spécialisés, le plus souvent issus d'autres territoires et fonctionnant en «vase-clos». À Saumur, le pôle universitaire rassemble environ 1000 étudiants ^{CASVL} dans des formations axées sur le tourisme, l'hôtellerie et la médiation du patrimoine. Il est complété par d'autres formations sur l'Agglomération Saumur-Val-de-Loire : IFSI (soins infirmiers), BTS en gestion, viticulture, oenologie au Lycée de Montreuil-Bellay, etc. Un projet de pôle mutualisé des formations (PMF) est lancé à Saumur pour rassembler les différents bâtiments universitaires. Il devrait ouvrir à la rentrée 2020.



Dans un contexte de stabilisation de la formation initiale et de régression de l'apprentissage (-100 apprentis par an en Indre-et-Loire entre 2013 et 2016, OBS. REG. EMPLOI CVGL), la formation continue constitue un levier pour favoriser la professionnalisation des actifs. La mise en place de Maisons de l'Emploi (MDE) aujourd'hui en restructuration (cf fiche *Emploi*), notamment dans le Chinonais, a permis de réaliser 303 actions de formations dans des secteurs clés comme le BTP, les transports-logistique-tourisme en 2017 ●



La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) travaille à la promotion de l'accès à l'emploi via l'apprentissage. Pour cela, elle développe un modèle de formation en alternance dans les CFA, notamment celui de Saumur, qui met en avant 5 filières en lien avec l'économie locale : l'hôtellerie-restauration, le commerce, la coiffure, la bijouterie et la logistique. Les Compagnons du devoir sont également présents et accueillent à Saumur des jeunes de tous horizons ●



Les Universités d'Angers et de Tours situées aux portes du territoire d'étude aspirent une partie des jeunes qui partent y faire leurs études, accroissant les besoins en mobilité (cf fiche *Mobilité*) mais promouvant un réel brassage territorial et social. Cette proximité permet de bénéficier d'études de qualité sur le territoire (via les recherches académiques) et de la présence de professeurs-chercheurs et experts, comme dans le conseil scientifique et prospectif (CSP) du PNR.

DÉFINITIONS

Indice de niveau de diplôme (en %) : rapport entre le nombre de personnes diplômées du supérieur et celles non diplômées (ou BEPC/brevet des collèges).



En 2015, la création de l'Université Populaire du Saumurois a initié une forme innovante d'apprentissage pour tous, basée sur le partage multilatéral de connaissances, en lien avec les transitions sociétales et environnementales.



A RETENIR

La fragilité au regard de l'éducation est un marqueur fort du territoire de révision. Ces dernières années, le développement de formations professionnalisantes variées répond à la fois aux besoins des entreprises locales, et ouvre des perspectives d'évolution pour les jeunes sur le territoire.



La valorisation des patrimoines du territoire dans les processus éducatifs suppose un «alignement des astres» entre trois composantes : un éducateur, un format d'apprentissage du patrimoine adapté et un apprenant.

Cet apprentissage se révèle être à la base de la connaissance, de la pratique du territoire et donc de sa réalité au quotidien. Sur un territoire comme celui-ci, où se juxtaposent, voire s'entrecroisent des patrimoines historiques, naturels, géologiques ou archéologiques, paysagers, immatériels, etc., cet enjeu est d'autant plus impactant. Symboliquement, **ils révèlent son identité et ses valeurs**, nourrissant en même temps la citoyenneté de leurs observateurs.

Inérer le patrimoine dans les processus éducatifs

L'enseignant, l'éducateur ou l'accompagnant, a une place privilégiée dans ces processus, puisqu'il lui incombe la responsabilité de proposer une ouverture pédagogique valorisant les patrimoines du territoire, à l'école, dans les centres de loisirs mais également dans les maisons de l'emploi, etc.

La valorisation des patrimoines est **favorisée par les programmes scolaires** qui inscrivent explicitement les questions liées à l'environnement et au développement durable dans les apprentissages. La définition des projets pédagogiques des établissements scolaires place ainsi la découverte des richesses patrimoniales de la commune au coeur de ce mouvement. En outre, la mise en place des **temps d'activités périscolaires** constitue, par endroits, l'occasion d'initier les plus jeunes aux savoir-faire locaux *via* des intervenants spécialisés (vannerie, jardinage, etc.)



La formation des éducateurs et enseignants est le prérequis à toute valorisation des patrimoines dans les processus éducatifs. Engagée dans cet objectif, la Mission Val de Loire a développé des outils à destination de ceux qui ont la responsabilité d'éveiller au territoire et d'en transmettre les valeurs.

ENJEU

Le territoire dispose d'une richesse patrimoniale exceptionnelle.

- comment ce patrimoine est-il valorisé dans les processus éducatifs ?
- quels sont les leviers pour favoriser sa valorisation ?

Les établissements scolaires bénéficient d'un **soutien notable pour la mise en place de projets dédiés aux patrimoines**. Le Parc naturel régional, en partenariat avec 15 structures éducatives du territoire, accompagne chaque année 200 classes soit près de 5000 élèves dans la création de jardin, la découverte de milieux naturels ou l'étude de patrimoines bâtis proches de l'école.

Les écoles du Chinonais bénéficient à la fois de subventions intercommunales et départementales pour mener de tels projets. Enfin, la ville de Saumur, ville d'Art et d'Histoire, est également proactive dans ce domaine.

Des patrimoines nombreux, en partie exploitables par l'action éducative



Le Val de Loire a été inscrit en 2000 au patrimoine Mondial par l'UNESCO au titre des paysages culturels évolutifs et vivants. On peut s'interroger sur ce qui fait patrimoine. Potentiellement tout. Le patrimoine met en exergue des valeurs qui évoluent dans le temps. Les bouleversements climatiques, sociaux ou numériques à venir pourront faire évoluer la définition de ces patrimoines.

La mise en valeur des patrimoines est aussi intimement liée à la manière dont ils sont représentés. Ainsi, la rénovation d'un certain nombre de sites, comme la Forteresse Royale de Chinon, les Châteaux de Langeais ou d'Azay-le-Rideau, **participe à leur diffusion et attractivité, d'autant plus que leur réfection s'accompagne souvent d'une nouvelle muséographie**. L'enjeu est que cette dernière puisse s'adapter aux différents types de publics reçus : à la fois les touristes nationaux, internationaux et la population locale, notamment les jeunes et les familles qui n'ont pas habituellement accès à ce type d'activité.

L'implication de tiers acteurs dans la valorisation éducative de ces patrimoines est une ressource précieuse. Loire Odyssée à Saint-Mathurin-sur-Loire, le Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne ou encore le CPIE Touraine-Val-de-Loire proposent des activités pédagogiques spécifiques. Enfin, le Carrefour Troglodytes Anjou-Touraine-Poitou s'est investi auprès des écoles du territoire pour faire découvrir le patrimoine troglodytique.

A RETENIR

L'ancrage des processus éducatifs autour des nombreuses richesses du territoire est une opportunité pour la sensibilisation et le développement des savoirs. Toutefois, ces initiatives reposent en grande partie sur des implications d'acteurs qui n'assurent pas de facto le maintien de ce bénéfice sur le territoire. De plus la pérennisation des moyens mis en oeuvre par les collectivités pour accompagner ces initiatives n'est pas assurée dans un contexte de redistribution des compétences.



Loire Odyssée à Saint-Mathurin-sur-Loire



L'association des citoyens dans l'élaboration des politiques publiques

DES MECANISMES D'INFORMATION BIEN PRESENTS

L'accompagnement des transitions sociétales se fonde en priorité sur la diffusion des enjeux liés à ces transformations. Les collectivités et les acteurs de la société civile sont particulièrement mobilisés pour réaliser **un exercice de pédagogie auprès du grand public** sur des problématiques ciblées.

Renforcée par les évolutions législatives et les attentes des citoyens, la multiplication des réunions publiques, expositions, plateformes internet et gazettes, contribue assez largement à la **prise en compte de certains enjeux actuels**. L'organisation d'un ciné-débat à Doué-en-Anjou dans le cadre de l'élaboration de son PLUi a notamment facilité le partage du diagnostic sur la consommation d'espaces naturels et agricoles, promouvant la méthode BIMBY (densifier l'habitat en construisant dans son jardin).

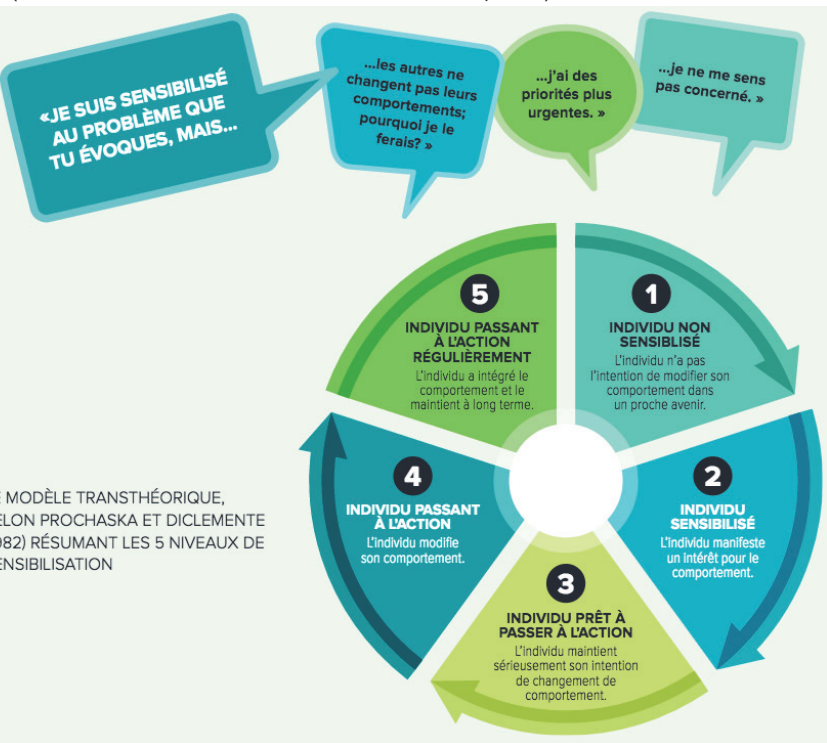
ENJEU

La présence d'une société civile mobilisée interroge :

- l'émergence d'initiatives pour accompagner les transitions sociétales ;
- la complémentarité avec les politiques publiques menées par les collectivités.

En parallèle, d'autres organismes participent activement au déploiement de **mécanismes d'information et de sensibilisation**. Le SMIPE Val-Touraine-Anjou, comme le SMICTOM du Chinonais ou la SPL Saumur Agglopropreté animent par exemple des ateliers sur le tri et le recyclage auprès du grand public et dans les écoles.

La sensibilisation constitue une première étape vers la transition énergétique mais doit être suivie d'une appropriation des enjeux par les acteurs de la société. Cette dernière peut notamment être favorisée par une **association plus grande dans les processus décisionnels ou la prise en compte des engagements citoyens**.



LE MODÈLE TRANSTHÉORIQUE, SELON PROCHASKA ET DICLEMENTE (1982) RÉSUMANT LES 5 NIVEAUX DE SENSIBILISATION

DES FORMATS DE CONSULTATION QUI SE STRUCTURENT

Les EPCI de plus de 20 000 habitants sont dans l'obligation depuis la loi NOTRe de 2015 de proposer une assemblée dite Conseil de Développement, rassemblant les organismes de la société civile. Leur mission est d'apporter un avis sur les orientations communautaires. Ils peuvent être structurés sur le même modèle que la collectivité permettant un dialogue entre les commissions instaurées. Toutefois, ils ne sont véritablement efficaces que s'ils disposent de moyens suffisants et si la fixation de leur ordre du jour est suffisamment autonome par rapport aux affaires communautaires en cours.

D'autres initiatives de consultation des habitants sur des sujets transversaux promeuvent la participation citoyenne, à l'image du Labo Citoyen lancé à l'automne 2018 dans le Saumurois, pour redéfinir les modalités de participation des citoyens à l'échelle de la ville.

En revanche, les initiatives de co-décision et de gouvernance partagée entre les organes institutionnels se retrouvent assez peu à ce jour sur le territoire.

Les Centres Sociaux sont des organes moteurs dans la mobilisation des habitants. Le Centre Social du Véron et l'Association CLAAC proposent par exemple de travailler avec la population sur un itinéraire de liaison douce entre Huismes et Avoine, afin d'alimenter le PLUi-H sur la question de la mobilité.

Des formes d'engagement qui évoluent

LA PARTICIPATION CITOYENNE REMPLACE L'INITIATIVE PUBLIQUE ET L'INVESTISSEMENT PRIVE

Dans un contexte de restructuration des organismes délégataires de politiques publiques (bailleurs sociaux, autorités organisatrices de mobilité, etc.) et de contraintes financières pesant sur leurs moyens d'action, **la forme participative** a émergé sur le territoire en réponse à des problématiques particulières. Ainsi, à Loire-Authion, l'association Habit'Age a été fondée en 2013 pour proposer des logements adaptés aux personnes âgées de la commune. L'organisation de transports solidaires à Doué-en-Anjou (TACT) ou Montreuil-Bellay participe de ce phénomène. Sur le plan de l'énergie, **des collectifs citoyens et projets participatifs ont également émergé** tel «Énergies renouvelables citoyennes en Rabelaisie», créé en 2018 ou d'autres collectifs similaires à l'ouest du territoire.



Les formats d'actions adoptés par les acteurs de la société civile évoluent, leur structuration aussi. Fait majeur depuis le début des années 2000, le territoire d'étude voit émerger, en lieu et place des associations traditionnelles, des collectifs qui s'organisent spontanément, en dehors de tout cadre législatif. Ces nouvelles formes d'action sont plus présentes chez les jeunes générations, posant la question d'une mutation à moyen terme des modes d'engagement, passant du bénévolat à un système d'adhésion libre avec des mouvements et dynamiques plus éphémères. Cependant, la recherche de financements demeure un motif du passage au format association.

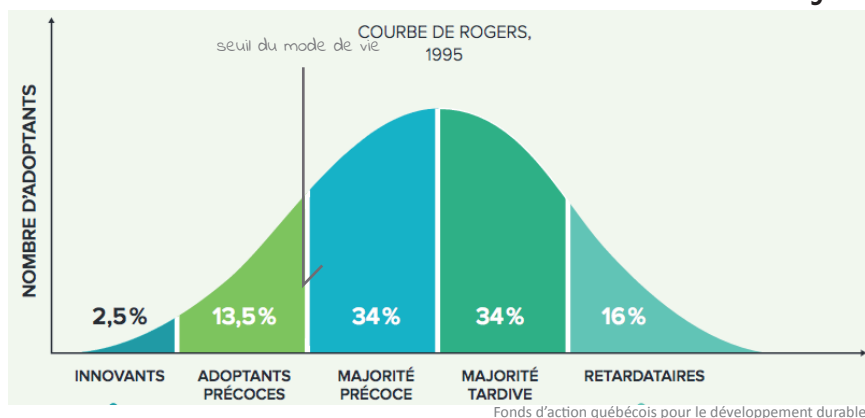


En réaction au projet de La Brèche à Chinon, 7 associations se sont organisées en créant une «Coordination pour un débat citoyen sur l'avenir de Chinon». Afin de motiver un projet alternatif, cette structure a permis à des étudiants en architecture de travailler pendant plusieurs mois sur la ville.

Une société civile motrice des transitions sociétales

A l'échelle nationale, environ 5% des produits alimentaires sont distribués en circuits courts. Sur les dernières années, le territoire a connu une **multiplication d'AMAP** (association pour le maintien de l'agriculture paysanne) en Indre-et-Loire (Rivarennes, Saint-Epain, Cinais, etc.) et une poursuite du développement impulsé dans le Maine-et-Loire les années précédentes (Terre de Goganès, lère AMAP du Maine-et-Loire en 1998 à Denezé-sous-Doué). Ce phénomène traduit l'émergence de **nouveaux systèmes de consommation, reflétant des attentes plus exigeantes** quant à la qualité et à l'origine des produits, une responsabilisation des consommateurs qui a un impact non négligeable sur les producteurs qui adaptent leurs techniques pour satisfaire cette demande (cf fiche Agriculture).

Illustration de la diffusion de l'innovation dans la société : la courbe de Rogers



Les associations de loisirs, culturelles et sportives, par leur proximité avec la population ont un rôle majeur dans la transmission de valeurs, notamment auprès du plus jeune public et des familles. En effet, ces acteurs organisent de nombreuses manifestations qui créent du lien social et élargissent les horizons (festival, fêtes communales, etc.). Elles peuvent souvent faire l'objet d'une amélioration de leur impact, notamment environnemental.

Ainsi il existe sur le territoire une **organisation croissante d'écomanifestations** avec une gestion des déchets (gobelets en plastique, vaisselle réutilisable, etc.) à l'exemple de la Biennale des Grands Fleuves (la Daguénère), ou avec une demande économe en énergie, ainsi que des actions de sensibilisation auprès de publics cibles (ex : Track'nart, Doué-en-Anjou), etc. Il en est de même pour les soirées ou événements organisés dans les nombreuses salles communales par des particuliers ; les communes gestionnaires des équipements ont un rôle de sensibilisation à exercer.



En plus d'initiatives pour l'implantation de monnaies locales (cf fiche Économie), des systèmes d'échanges locaux (SEL) ont émergé dans le Saumurois, le Chinonais, etc. Ces derniers promeuvent des formes de lien social et d'entraide renouvelées, d'échanges s'apparentant à un «troc multilatéral» basé sur une unité de compte (différente selon les SEL), valorisant notamment les services rendus entre des membres. La création de fablabs constitue un autre exemple de ce mouvement.

Le graphique ci-contre relate le cycle de diffusion d'une innovation dans la société. Les travaux de Rogers notent que la pratique connaît une diffusion dans la société jusqu'à atteindre un seuil critique (estimé à 13,5% des habitants), au-delà duquel elle intègre le mode de vie. Le passage de ce seuil est conditionné à un certain nombre de facteurs, parmi lesquels la valorisation du gain associé à cette nouvelle pratique, son accessibilité et sa concurrence avec d'autres pratiques.

A RETENIR

La mobilisation de la société civile pour faire bouger les lignes ne peut se cantonner à une participation aux processus démocratiques, bien qu'elle en soit un pré-requis.

Dans un contexte de questionnement sur le périmètre d'action de la puissance publique, l'initiative citoyenne permet une plus grande efficacité et une souplesse des actions au profit des intérêts locaux. Elle permet également de jouer un rôle «d'inclusion» par rapport à une certaine inertie des politiques publiques.



La multiplication des lieux et formes de culture

Le territoire d'études est riche d'un patrimoine important, qui est à la fois vecteur et support de culture. Une tendance est observée quant à l'adaptation de ces lieux aux principes de la médiation culturelle. Elle propose à la culture d'aller vers la population, d'investir tous les pans de la société (et non l'inverse). Il est ainsi question d'**ouvrir les possibilités d'accès à la culture**, notamment en milieu rural et d'assurer sa diffusion par des canaux innovants.

Ces nouvelles pratiques de diffusion culturelle peuvent avoir pour objet principal la **création culturelle, comme l'accueil dans des résidences d'artistes** à l'image de la maison Joy-Dutilleux à Candès-Saint-Martin, la Chancellerie à Huismes ou du Dôme à Saumur, l'atelier Calder à Saché, la Colombière à Chênehutte...



La politique culturelle se divise classiquement en deux branches ; la création et la pratique. Par l'augmentation de la taille des EPCI, opérée ces dernières années, la création dispose de davantage de moyens permettant à chaque territoire de disposer de sa propre programmation culturelle. L'enjeu est ensuite de répartir cette offre sur les territoires mais aussi de trouver le juste milieu entre création « élitiste » et « populaire ».

Du côté de la pratique, le maintien des activités artistiques, culturelles et sportives dans le tissu rural est un enjeu réel, confronté à l'évolution des structures associatives (cf fiche gouvernance) et de leur financement. Ainsi, à partir de 2019, l'enseignement musical est porté par l'Agglomération Saumur-Val-de-Loire et non plus par les communes, impliquant une politique tarifaire unique. Cette évolution peut remettre en cause l'accessibilité financière à ces pratiques.

En parallèle, émergent des réflexions autour de l'**animation des médiathèques, musées et bibliothèques**, notamment avec l'application à Azay-le-Rideau ou Mazé de principes venus de l'Europe du Nord. Ainsi, ces lieux ne sont plus des « sanctuaires » mais des espaces multifonctionnels avec une diversité d'usages, notamment un espace détente et un pôle BD fréquenté par des collégiens. Les Directions régionales de l'action culturelle (DRAC) aident au financement de ces tiers-lieux culturels.

La Forteresse royale de Chinon a testé depuis 2016 la proposition d'un **escape-game**, attirant de ce fait un public jeune pas nécessairement habitué à la fréquentation de tels lieux (environ 3500 personnes en 2 ans). A Fontevraud, la transformation d'une partie du site en hôtel, restaurant et salles de séminaires confirme une vocation d'ouverture de cet ensemble culturel et patrimonial aux entreprises. En parallèle, des actions ponctuelles à destination des familles, telle la **murder-party** organisée à l'été 2018 conserve une vocation plus locale à ce lieu emblématique du territoire.

ENJEU

- accessibilité à une diversité de pratiques culturelles
- diversification des supports culturels
- irrigation du territoire par des lieux de culture

De nombreux échanges interculturels possibles

Le périmètre de révision englobe une diversité culturelle notoire, du fait de la présence de nombreuses communautés, installées sur le territoire pour des raisons historiques, politiques ou économiques. Le territoire dispose de ce fait d'un **important potentiel de partage culturel, insuffisamment exploité**. Le partage de recettes de cuisine notamment, organisé par le Centre Jacques Percereau (Chemin Vert à Saumur), et le travail du CLAAC dans le Chinonais permettent aux familles des quartiers présentant une plus grande mixité de mettre en valeur l'échange de pratiques interculturelles et de les faire rayonner au-delà de leur lieu de vie.

En outre, le territoire est marqué par une **fracture notoire entre une culture urbaine**, diffusée depuis le centre des agglomérations portées, **et une culture rurale** implantée dans les bourgs. La fragilité du territoire, au regard de la réussite scolaire, tient surtout à un déficit culturel dans les zones rurales et périurbaines (cf fiche Accès aux savoirs). Des initiatives positionnent le territoire en pilote d'échange de ces deux cultures : « des graphes au château » à Crissay-sur-Manse, l'intervention de graphes également lors de la randonnée viticole de Bourgueil, des ateliers de pratiques urbaines moins présentes dans le tissu rural. A noter par exemple, dans le Beaufortais-Longuéen, la troupe du Nouveau Théâtre Populaire, qui joue des pièces de théâtre classique itinérantes dans une dizaine de lieux-dits.



Récemment, dans le Gennois et le Beaufortais, une HAMAC (culturelle) a vu le jour démontrant la déclinaison du concept, en proposant un « panier culture ». Cette association décline à la fois ses objectifs de consommation responsable et propose une possibilité d'insertion et un lieu de rencontres sociales pour les habitants des territoires.

DEFINITION

HAMAC : Association pour le maintien des artisans de la culture (H pour renforcer la taille humaine)

A RETENIR

L'affirmation de la culture sur le territoire répond à la fois à des enjeux de citoyenneté, d'éducation et d'ouverture d'esprit. Depuis une dizaine d'années, le territoire connaît un renouvellement de l'offre culturelle, notamment dû à de nouvelles méthodes culturelles qui viennent compléter les équipements traditionnels. Toutefois, l'accessibilité, tant financière qu'au niveau de leur contenu demeure un enjeu fondamental.